

Le vendredi 29 mars 2024 à 17h00 se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur LANEAU Philippe, 1<sup>er</sup> Adjoint, pour le Maire empêché.

**Membres présents :** Mesdames BERNARD Marie-Claude et MUTEREL Nadine, Messieurs SAMYN Philippe, PAIN Anthony, JADART Michel, MATHIEU Laurent et DEVIE Jean.

**Absents excusés :** Madame BENOIT Francine et Monsieur CAMUS Guy, Maire

**Secrétaire de séance :** Monsieur DEVIE Jean

---

#### **Ordre du jour**

- Appel des questions diverses
- Vote des subventions de fonctionnement aux Associations
  - Encaissements chèques
  - Vote des taux de taxes locales 2024
  - Travaux d'investissement
- Présentation et vote du Budget Primitif 2024
  - Chauffage béguinage

---

#### **- DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur DEVIE Jean a été désigné secrétaire de séance.

#### **- VOTE DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS**

Pour rappel, liste des Associations et montant des subventions attribuées sur l'exercice 2023 : 6 800.00 €

Les membres de la commission des finances réunis en date du 26 mars 2024, proposent l'attribution des subventions suivantes :

ADMR animation locale : 200.00 €  
AFR JOIE DE VIVRE CLUB du 3<sup>ème</sup> âge : 200.00 €  
OCCE 08 Coopérative scolaire : 300.00 €  
UNION des anciens combattants : 200.00 €  
ASSOCIATION multi activité : 600.00 €  
AMICALE des sapeurs-pompiers : 600.00 €  
ECOLE de musique : 300.00 €  
ASSOCIATION sauvegarde du patrimoine : 200.00 €  
ASSOCIATION des Donneurs de sang bénévoles du Rethélois : 100.00 €  
ASSOCIATION passion fleurs : 1 500.00 €  
ASSOCIATION les Amis du volant : 200.00 €  
Divers : 600.00 €  
Pour un montant total de 5 000.00 €

Il faut remarquer que trois Associations n'apparaissent pas :

- Association fêtes et loisirs : La foire d'automne est annulée et l'Association a un reliquat sur son compte.
- le cyclo club de Rocquigny. Plus d'activité.

- Union sportive football de Chaumont-Porcien : plus d'activité  
Propositions nouvelles en augmentation pour 4 Associations « Joie de vivre + 50€, EMCCP + 100 €, donateurs de sang bénévoles du Rethélois + 50€ et l'ADMR +50€.

Une nouvelle association « les Amis du volant » : proposition attribution subvention d'un montant de 200.00 €

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité des membres présents, les subventions de fonctionnement aux Associations citées.

L'Association Passion Fleurs sollicite les membres du Conseil Municipal, pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle de 300.00 € pour le financement d'une animation présente sur le marché aux fleurs du 1<sup>er</sup> mai 2024, organisé par l'Association.

A savoir, la location d'une structure gonflable pour la journée, d'un montant de 300.00 €

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,  
Acceptent le versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association passion fleurs de 300.00 € pour l'animation du marché aux fleurs du 1<sup>er</sup> mai 2024.

Le versement sera effectué sur le compte bancaire de l'Association passion fleurs.

Le solde de l'enveloppe budgétaire pour les subventions de fonctionnement aux Associations pourrait être utilisé pour l'organisation de la fête du sport.

Dépenses inscrites à l'article 65748 (subv. De fonctionnement aux autres personnes de droit privé) du budget primitif 2024.

#### **- ENCAISSEMENT CHEQUES**

L'assurance GROUPAMA nous adresse deux chèques : le premier d'un montant de 1 528.384 € et le second d'un montant de 123.98 € en règlement du sinistre « choc de véhicule sur borne à incendie à Chaumont-Porcien ».

Le centre des finances publiques de Rethel nous adresse deux chèques suite à notre demande de remboursement de la taxe d'habitation :

- d'un montant de 173.00 euros, portant sur l'imposition du 9 grande rue
- d'un montant de 534.00 euros, portant sur l'imposition du 7 grande rue

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité des membres présents, l'encaissement des chèques cités ci-dessus.

#### **- VOTE DES TAUX DE TAXES LOCALES 2024**

Suite à la suppression progressive de la taxe d'habitation prévue par la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020, les taux de TH ont été gelés à leur niveau de 2019 entre 2020 et 2022.

Depuis 2023, un taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale doit être voté tous les ans.

Sur propositions des membres de la commission des finances, reconduction du taux appliqué en 2023, pour les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : soit 26.85%

Les membres du Conseil Municipal,  
Décident à l'unanimité des membres présents, de reconduire le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale au taux de 26.85 %.

Rappel des taux de taxes locales votés en 2023 :

Taxe foncière (bâti) : 49.73 %

Taxe foncière (non bâti) : 31.36 %

Taxe d'habitation (TH) : 26.85 %

Les membres de la commission des finances proposent la reconduction des taux de bases locales votés en 2023.

Les membres du Conseil Municipal après avoir délibéré,  
Décident à l'unanimité des membres présents, de reconduire les taux des taxes foncières pour l'année 2024, comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 49.73 %
- Taxe foncière (non bâti) : 31.36 %
- Taxe d'habitation (TH) : 26.85 %

**- TRAVAUX D'INVESTISSEMENT**

Les membres de la commission des finances, proposent l'inscription budgétaire des travaux suivants :

TRAVAUX BÂTIMENTS

Remplacement des fenêtres du rez-de-chaussée de la salle des fêtes de Chaumont-Porcien :

**Total de l'opération .....15 947.32 € T.T.C.**

**(Pas de TVA auto entrepreneur)**

Passerelle salles des fêtes de Chaumont-Porcien :

**Total de l'opération ..... 20 283.00 € T.T.C**

Réfection de la toiture des 12 et 14 place de la mairie :

**Total de l'opération ..... 40 762.80 € T.T.C**

**Coût total travaux bâtiments .....76 993.12 € T.T.C**

**Arrondi à ..... 77 000.00 €**

TRAVAUX VOIRIES

Pour rappel en 2023

**Montant des travaux pour WADIMONT : 33 528.19 € H.T 40 233.83 € T.T.C**

**Montant des travaux pour la route de Pagan : 47 664.20 € H.T 57 197.04 € T.T.C**

Les trois chantiers sur WADIMONT ont été réalisés pour un total de 40 233.83 € T.T.C

Travaux à réaliser en 2024

99 198.10 € T.T.C – 40 233.83 € T.T.C (payé en 2023) = **58 964.27 € T.T.C**

**Arrondi à ..... 60 000.00 €**

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité des membres présents, l'inscription budgétaire des travaux cités.

Il est précisé que les travaux pour les fenêtres du rez-de-chaussée de la salle des fêtes ainsi que la réfection de la toiture des 12 et 14 place de la mairie seront réalisés si les subventions attendues sont accordées.

Les travaux de la passerelle de la salle des fêtes seront réalisés avec ou sans subvention.

#### **- PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Les membres de la commission des finances se sont réunis le mardi 26 mars 2024.

Présentation du budget primitif 2024 (document sur table).

Les Membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents, le Budget Primitif 2024, faisant apparaître :

En recette de fonctionnement, un total prévisionnel de 780 329.85 €

En dépense de fonctionnement, un total prévisionnel de 780 329.85 €

#### **- CHAUFFAGE BEGUINAGE**

Suite à la présentation et la proposition de la Communauté de Communes des Crêtes pré ardennaises, représentée par monsieur THOMAS Daniel, Vice-Président en date du 20 mars 2024, les membres du Conseil Municipal sont appelés à se prononcer sur le projet d'une chaufferie commune pour chauffer le béguinage et les bâtiments communaux.

Monsieur LANEAU précise :

- que le riverain le plus proche du container affirme ne pas être gêné par cette présence visuelle.

- que le coût pour la commune sera de l'ordre de 15 000.00 €

- que la Communauté de Communes prendra à sa charge la moitié du chauffage de la maison des services

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, acceptent le projet d'une chaufferie commune qui assurera le chauffage du béguinage mais également de la maison des services et du bâtiment abritant l'école de musique et le salon de coiffure.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Madame MUTEREL Nadine :

Afin d'éviter une trop grande vitesse dans le village, pourrait-on envisager la pose de ralentisseurs.

L'étude a été réalisée, il y a très peu d'excès de vitesses constatés. La pose de ralentisseur est pour l'instant écartée.

Il est signalé que les panneaux d'entrée de village au niveau du pôle scolaire et de la route d'Adon sont mal placés, et que le stop rue de grain n'est plus visible. A voir avec la DDE si possibilité de changer ces panneaux.

Monsieur JADART Michel :

Signale les gouttières de l'église d'ADON bouchées. Monsieur LANEAU a rencontré le couvreur qui est chargé de vérifier toutes les églises.

Monsieur LANEAU Philippe :

Stationnements gênants : Des usagers se plaignent des stationnements gênants sur les trottoirs (devant le cabinet médical rue principale, salle des fêtes)

Les places devant le cabinet médical ne sont pas bien marquées et il y a un problème avec l'accès handicapé. A revoir avec la Communauté de Communes des Crêtes Pré ardennaises.

Terrain de football : la bande de 25 mètres devant le but a été tondue par les employés communaux pour que les enfants puissent en disposer.

Salle des fêtes : La SOCOTEC est intervenue pour le contrôle des installations électriques. Un rapport a été rédigé avec des observations. Tout ce qui peut être réparé par un employé communal sera fait et pour le reste, il faudra faire appel à un électricien.

Un second contrôle a été effectué par la Sous-Préfecture pour la défense incendie. L'avis doit être favorable. Il nous a été conseillé de retirer la cuisinière à gaz qui n'est plus utilisée, car si elle est présente, un contrôle périodique doit être effectué.

Concert à Saint-Berthauld : comme l'an passé, il sera organisé un concert pique-nique gratuit. La date sera connue 2 à 3 jours avant. Possible les 22, 28 et 29 juin ou le 5 juillet 2024. Le Concert sera donné par un ancien chanteur des groupes Sens Unique et Sage, Vincent BINET. Il reprendra ses titres personnels mais aussi ceux issus du répertoire de ses deux anciens groupes, le tout accompagné de violons, cordes, pianos, basses, guitares et batterie.

Possibilité également de faire venir en hiver, un groupe de gospel pour un concert en l'église de Chaumont-Porcien avec entrée payante à 5.00 €.

Remplacement du Maire et indemnité : Monsieur LANEAU Philippe souhaite aborder ce sujet pour que chacun puisse y réfléchir. Monsieur CAMUS Guy, n'assume plus ses fonctions pour cause de maladie. Le Maire étant empêché, l'adjoint qui supplée le maire peut percevoir, pendant la durée de la suppléance et après délibération du conseil municipal, l'indemnité maximale pour une commune de 500 habitants. C'est une première proposition.

La seconde proposition serait de nommer un 2<sup>ème</sup> adjoint.

Monsieur SAMYN Philippe :

Permis de construire pour installation de panneaux agrivoltaïques sur la commune de WADIMONT. Le 26 mars 2024, M. SAMYN accompagné de M. RAULET Samuel, ont participé à une réunion au siège de la DDT des Ardennes pour y rencontrer la chambre d'agriculture ainsi que des représentants de la Communauté de Communes des Crêtes pré ardennaises. L'avis de la CDPENAF (commission départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers) est défavorable au regard de la forte consommation d'espaces agricoles engendrés par les emprises permanentes de ce projet de parc photovoltaïque. L'avis de la Communauté de Communes des Crêtes pré ardennaises est défavorable également pour cause de non concertation en amont et le non-respect de la limite de surface de 5 ha par exploitant. L'avis de la chambre d'agriculture est défavorable.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18H45.

Le secrétaire de séance  
DEVIE Jean



Pour le Maire empêché,  
le 1<sup>er</sup> Adjoint  
LANEAU Philippe



